



[Vol. 23, No. 4 \(janvier 1996\)](#)

L'INFORMATION : UNE RESSOURCE MONDIALE

par Robert Valantin

**Il y a deux types de connaissance :
ou bien nous connaissons un sujet donné, ou bien nous savons où trouver l'information sur ce sujet.**

-- Samuel Johnson, 1775

Le monde de l'information s'est transformé radicalement depuis l'époque lointaine de Johnson. Mais ce qu'il disait alors est encore vrai aujourd'hui. Cette vérité, le CRDI l'a toujours faite sienne et a fondé son programme d'information sur elle. Le Centre se démarque ainsi des autres organisations d'aide au développement parce qu'il croit, depuis sa création en 1970, que l'information et sa communication efficace représentent en principe des éléments puissants du développement. Dire que « le savoir est le pouvoir » serait résumer notre pensée de façon trop simpliste. Nous avons cependant toujours pensé que le savoir ainsi que la capacité d'obtenir l'information sur laquelle il se fonde sont des éléments primordiaux du développement durable et équitable. Bien avant la naissance de l'édition, du cyberspace et des spécialistes en information, le CRDI avait un programme qui se consacrait à l'information.

Ce programme d'information s'appuyait sur les principes du réseautage coopératif, de la participation des scientifiques et des praticiens des pays en développement à la recherche et à son application dans leur propre société, et de la création de compétences internes pour améliorer l'accès à l'information sur le développement. Le CRDI a aidé à mettre sur pied systèmes, services, réseaux, technologies et outils d'information, sinon à les renforcer. Il a aussi contribué au perfectionnement des ressources humaines nécessaires à leur utilisation efficace.

Notre engagement de longue date a profité récemment d'une nouvelle impulsion grâce à Action 21, le plan d'action issu de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) tenue au Brésil en 1992. Action 21 appelait une action concertée et systématique pour renforcer le flux, la disponibilité et l'utilisation de l'information par les usagers et les décideurs de tous les niveaux.

Fort de ses 25 années d'expérience, le CRDI voit l'information comme un secteur à multiples dimensions : l'information, la communication et les technologies d'information et de communication (TCI). À ces dimensions s'ajoutent les questions touchant les politiques comme l'évaluation de l'effet de l'information sur le développement et la prise de décisions. Aujourd'hui, nous voulons faire porter nos recherches et nos programmes d'information sur ces questions qui intéressent toute la collectivité du développement et toutes les régions en développement du monde.

L'INFORMATION : UN MONDE EN ÉVOLUTION

Le programme d'information du CRDI n'a jamais cessé d'évoluer sous la pression du monde dynamique de l'information. Ainsi, la demande croissante d'une grande gamme d'utilisateurs --autant des dirigeants de collectivités que des décideurs gouvernementaux--pour obtenir l'information qui réponde exactement à leurs besoins propres nous a incités à adopter cette orientation. D'ailleurs celle-ci est clairement exprimée dans Action 21.

Au niveau des collectivités locales, le CRDI a financé des travaux de recherche sur l'information dont les communicateurs et les organisations communautaires avaient besoin, et sur l'utilisation des langues nationales dans la communication. Il s'est aussi intéressé aux stratégies de communication que devraient employer les ONG et les organisations de vulgarisation pour susciter l'engagement des collectivités dans les recherches et le processus du développement ; il s'est penché sur l'intégration du savoir indigène et occidental et sur les méthodes de communication.

Lors d'une réunion en novembre 1994 au Burkina Faso, les ONG africaines ont aidé à élaborer le programme de communication du CRDI au service du développement. Elles ont alors déterminé qu'il s'imposait d'axer la recherche et les interventions en Afrique sur les femmes et les jeunes filles (voir Les ONG de l'Afrique de l'Ouest : communiquer pour mieux développer, p. 12). À un tout autre niveau, le CRDI s'est arrêté sur les outils et les méthodes d'information et de communication qui aideraient les fonctionnaires et les directeurs de recherche dans le choix des politiques à adopter et dans leur prise de décisions. La création de l'atlas électronique d'Action 21, par exemple, permettra une meilleure analyse du plan d'action de Rio, facilitera la formulation de politiques environnementales et contribuera à suivre la progression vers la réalisation des objectifs d'Action 21 (voir Un atlas électronique pour Action 21, p. 14).

Toujours à haut niveau gouvernemental, le CRDI a contribué à créer un logiciel qui permet aux économistes et aux décideurs du Sud de mieux saisir les problèmes que pose la gestion de la dette. Le système de comptabilisation et de gestion de la dette du Secrétariat du Commonwealth (CS-DRMS) aide désormais les gouvernements à établir des politiques qui facilitent le processus d'ajustement structurel et à créer des scénarios pour déterminer les paiements au titre du service de la dette que leur pays peut soutenir.

Un autre aspect très évident de l'évolution du monde de l'information est le désir d'exploiter les dernières technologies d'information et de communication (la recherche du CRDI est souvent associée à leur naissance). Un exemple en est REDATAM, un logiciel de création de base de données statistiques qui facilite l'accès aux données démographiques des recensements nationaux et leur report sur de petites régions géographiques. Créé au départ comme outil de recherche démographique avec des chercheurs chiliens, le logiciel est actuellement utilisé en Afrique. Un autre exemple est la télédétection par radar aérospatial que le CRDI a subventionnée pour améliorer les méthodes de collecte et d'analyse de données.

TECHNOLOGIE ET SOCIÉTÉ

Le nouveau monde de l'information a pris conscience du fait qu'il faut que la recherche se fasse au point de rencontre de la technologie et de la société. Ce troisième élément met en lumière les effets économiques, sociaux, politiques et culturels de l'information et des TCI. Cette recherche doit alimenter les politiques pour que la technologie ait des effets bénéfiques sur la société et aide à combler le fossé entre les riches et les pauvres en information du monde. L'initiative de réseautage africain est un exemple de ce type de recherche. Elle vise à aider l'Afrique à élaborer des stratégies pour se doter d'une infrastructure d'information et à identifier les possibilités de collaboration avec d'autres partenaires pour ce faire.

Une autre initiative à la confluence de la technologie et de la société est celle qui porte sur les femmes et les technologies d'information. Mise en uvre par l'Association des communications progressives (APC) et ses réseaux partenaires, l'initiative vise à donner aux femmes, particulièrement aux femmes du Sud, un meilleur accès à la formation, à la technologie, à l'information et aux outils de réseautage.

RETOMBÉES AU SUD

La révolution de l'information qui a transformé de fond en comble les sociétés du Nord n'a encore que peu touché le Sud, mais cela change rapidement. Les pays en développement se rattrapent vite et apprennent à appliquer les technologies et les réseaux d'information à l'agriculture, à l'industrie, à l'éducation, à l'emploi et à la gouvernance. On a déjà constaté que certains aspects de la « société de l'information » et de l'« économie de l'information » ne concernent pas que l'hémisphère Nord. La mondialisation leur donne une pertinence directe pour les économies, sociétés et cultures du Sud. Partant, on accorde plus d'importance au secteur de l'information dans les milieux gouvernementaux et les organisations d'aide au développement et cela s'accompagne d'une hausse des demandes de subvention chez les bailleurs de fonds.

Le CRDI privilégie certains domaines de l'information. Il délaisse les projets indépendants les uns des autres au profit de ceux qui font partie d'une approche intégrée du financement de la recherche. Le programme d'information du CRDI se dessine pour le moment suivant quatre grands axes.

La recherche sur la politique d'information déterminera et étudiera les répercussions sur la politique publique des technologies d'information et de communication, particulièrement celles touchant l'éducation, l'emploi et la gouvernance. Elle englobera la promotion de l'intégration des TCI dans les nouvelles approches d'élaboration de politiques sociales ; elle devrait, par voie de conséquence, augmenter l'efficacité des investissements en technologies d'information dans les pays en développement.

L'apprentissage et systèmes de communication est réservé à la promotion de systèmes d'apprentissage et de communication efficaces et imaginatifs grâce auxquels les personnes et les organisations pourront trouver des idées novatrices et acquérir les compétences, les attitudes et les aptitudes qui permettront de réformer les institutions et les structures.

L'information aux fins de prise de décisions sera l'axe de l'application d'approches novatrices -- comme les systèmes d'appui à la prise de décisions environnementales, la télédétection par satellite et le réseautage, et les activités de collaboration -- à la collecte, à l'organisation et à la présentation de l'information qui servira les décideurs, les chercheurs et les organismes d'exécution dans leur prise de décisions. Ces approches feront appel aux technologies de pointe s'il y a lieu.

Le programme de réseautage pan-asiatique (PAN) favorisera et appuiera financièrement la création d'un système de communication qui desservira l'Asie. Il contribuera à renforcer (et même à créer dans certains pays) la communication électronique à prix abordable pour une vaste clientèle qui comprend les particuliers, les organisations gouvernementales et non gouvernementales et les entreprises.

SCÉNARIOS D'INFORMATION DIVERGENTS

Le monde de l'information change à une cadence d'une rapidité souvent étonnante, avec tout ce que cela comporte d'avantages et d'inconvénients. L'avènement de ce que l'on appelle l'infrastructure d'information mondiale (IIM) laisse entrevoir un scénario suivant lequel l'information sera hautement technologique, hautement profitable et, dans l'ensemble, peu bénéfique à la société. On peut aussi envisager un autre scénario dans lequel l'information restera hautement technologique, mais sera peu coûteuse et plus profitable à la société. En admettant que l'information -- comme la connaissance -- est un élément de responsabilisation, alors les technologies d'information et de communication peuvent contribuer tant à concentrer qu'à diluer le pouvoir.

L'enjeu pour le crdi, ses partenaires et ses collègues du monde, sera de contribuer à combler le fossé de l'information qui existe entre le Nord et le Sud. Et de travailler à faire en sorte que l'utilisation accrue de l'information et de ses technologies alliées, celles de la communication, se traduise par des résultats plus positifs pour la société.

25 ANS DE TRAVAIL EN INFORMATION

Certains résultats concrets des projets du CRDI en information :

- réseaux d'information sur la recherche renforcés ;
- centres et réseaux d'analyse d'information spécialisée ;
- systèmes d'information pratique axés sur la solution de problèmes (centres nationaux d'information sur les poisons) ;
- recherche sur les choix d'information et de communication à l'appui du développement rural ;
- recherche appliquée en télédétection et application expérimentale en aménagement des terres, en gestion des ressources naturelles, en prévention des inondations, etc. ;
- recherche appliquée en technologies d'information avancées (par ex. CD-ROM, systèmes d'information géographique [SIG], Internet) et application expérimentale ;
- recherche sur la télécommunication et ses applications au réseautage, au courrier, aux conférences et à l'échange de données dans les pays en développement ;
- logiciels spécialisés largement utilisés dans les pays en développement (par ex. REDATAM pour l'accès aux données des recensements dans les petites zones et l'accès à d'autres données, CS-DRMS pour la comptabilisation de la dette) ;
- perfectionnement des ressources humaines dans le secteur de l'information ;
- politiques et stratégies d'information nationales et régionales ;
- meilleure collaboration entre les donateurs et les organisations d'aide au développement pour partager l'information sur leurs activités respectives (par ex. INDIX, Bellanet).

Les lecteurs peuvent reproduire les articles et les photographies du *CRDI Explore* à la condition de mentionner les auteurs et la source.

ISSN 0315-9981. Le *CRDI Explore* est répertorié dans le Canadian Magazine Index.

- [Comment s'abonner](#)
- [De retour au Magazine *CRDI Explore*](#)
- [De retour au site du CRDI](#)